

## A.4. LE TERRITOIRE TOURQUENNOIS

### A.4.1. LA SITUATION

Comme le territoire roubaisien, le territoire tourquennois présente une urbanisation fortement marquée par l'histoire industrielle de la métropole. La première révolution industrielle, dominée par le textile, y a engendré une richesse et une attractivité qui se sont développées pendant un siècle.

À l'image de sa voisine Roubaix, Tourcoing s'est développée en quelques décennies pour devenir une ville de plus de 100 000 habitants au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Des usines à l'architecture imposante et de qualité ponctuent l'espace urbain des villes, où la mixité des fonctions est de règle, y compris dans les centres-villes. Les usines étaient entourées de logements pour les ouvriers (les courées) et pour les contremaîtres, et les châteaux des industriels n'étaient pas très éloignés.

Depuis Tourcoing, l'urbanisation s'est ensuite étendue aux communes limitrophes de Roncq ou de Neuville-en-Ferrain, et à d'autres villages qui se sont transformés en communes résidentielles, avec une présence industrielle. La présence industrielle et l'urbanisation a aussi marqué la vallée de la Lys avec, dans le territoire tourquennois, le pôle important d'Halluin couplé à la ville belge jumelle de Menin (Menen).

Cette époque laisse en héritage un territoire urbanisé très complexe, à la structure urbaine particulière : le tissu urbain juxtapose des grandes et des petites parcelles, avec des constructions très hétérogènes par leur nature, leur importance et leur état. Le territoire tourquennois s'enchevêtre aujourd'hui à l'est avec le territoire roubaisien (Roubaix et Wattrelos notamment), qui a connu une évolution similaire.

Après un siècle de développement, viennent trois décennies de reconversion économique. La longue crise du textile, qui s'achève aujourd'hui, a imposé un ensemble de mutations socio-économiques et spatiales. Les usines abandonnées et les vieux logements insalubres font l'objet de grandes opérations de démolition-reconstruction, le patrimoine industriel le plus significatif étant maintenu

pour accueillir d'autres fonctions urbaines : logements, développement de l'université, commerce et immobilier tertiaire, culture et musées.

Des politiques urbaines ambitieuses et globales sont nécessaires pour assurer le renouveau des quartiers et la reconquête des centres-villes. Le projet de reconquête du centre-ville de Tourcoing, en cours d'étude, en donne l'exemple. Il s'agit de trouver pour le centre historique un positionnement complémentaire au développement des grands pôles économiques ou commerciaux bâtis récemment à la frange du tissu urbain dense.

### A.4.2. LES ENJEUX

Comme pour le territoire roubaisien, la grande priorité pour le territoire tourquennois est la réussite du concept de ville renouvelée et les enjeux de reconstruction de la ville sur la ville qu'il implique. Il s'agit de rendre une qualité urbaine et environnementale à ce territoire, pour ceux qui y vivent et y travaillent et pour susciter de nouveaux projets attractifs, susceptibles de relancer un partenariat public - privé. Compte tenu de l'héritage historique, du retard global, de l'ampleur de la tâche, cette priorité dépasse les possibilités de la métropole ; elle doit être relayée dans les priorités nationales et européennes et bénéficier de solidarités à ces niveaux.

La situation transfrontalière du territoire tourquennois doit lui permettre, de jouer un rôle important dans l'objectif d'une métropole internationale. Cela concerne notamment l'attractivité du centre-ville, le développement du pôle de l'Union, en liaison avec le territoire roubaisien.

### A.4.3. LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

#### *La ville renouvelée*

Un nombre important d'actions complémentaires convergent à la mise en œuvre de « la ville renouvelée » :

- la reconquête et la requalification urbaine des grands espaces économiques en crise, et plus

particulièrement les territoires traversés par le canal de Roubaix. De part et d'autre de ce canal, anciennement industriel et aujourd'hui inutilisé, un projet de requalification d'ensemble sera mené. Il s'agit à la fois de requalifier les berges et la fréquentation du canal, dans le cadre d'un projet d'aménagement visant à relier la Deûle à l'Escaut. Il s'agit aussi de faire du canal le fil directeur de la reconquête urbaine des territoires qui le traversent. Les sites concernés sont principalement : le pôle d'excellence du site de l'Union (Roubaix - Tourcoing - Wattlelos), la poursuite de la valorisation de la « branche tourquennoise » du canal. Appuyée par les dispositifs de la politique de la ville (Grand Projet de ville), la requalification des territoires traversés par le canal de Roubaix s'appuie sur une stratégie forte de valorisation de l'espace public ;

- la reconquête commerciale et culturelle des centres-villes et des quartiers. Priorité en termes de renouvellement urbain, l'opération globale de reconquête du centre-ville de Tourcoing est l'opération majeure de restructuration du territoire tourquennois. S'appuyant sur une stratégie déployant dans un temps court des investissements publics majeurs (transport en commun, espaces publics, aides fiscales, pôle sportif nautique), l'objectif est d'enrayer le processus de dépréciation foncière et commerciale du centre-ville de Tourcoing, par l'attraction de nouveaux investisseurs dans le domaine du commerce, de l'habitat et des loisirs. Autre exemple : la mise en place de la charte commerciale d'Halluin, associée à la reconquête des sites industriels du centre-ville, participe également de cette dynamique ;

- la poursuite de la requalification des grands ensembles, comme La Bourgogne à Tourcoing, et l'achèvement du processus de résorption de l'habitat insalubre ;

- la priorité donnée à la mixité, à l'équité sociale et à la solidarité territoriale dans les choix résidentiels, compte tenu du mélange actuel des catégories sociales et des grands besoins qui restent à satisfaire pour répondre à la demande de logements de qualité. Il s'agit de poursuivre les actions spécifiques d'amélioration de l'habitat associées à une valorisation du patrimoine urbain, telles qu'engagées avec le dispositif de la « réhabilitation requalifiante » ;

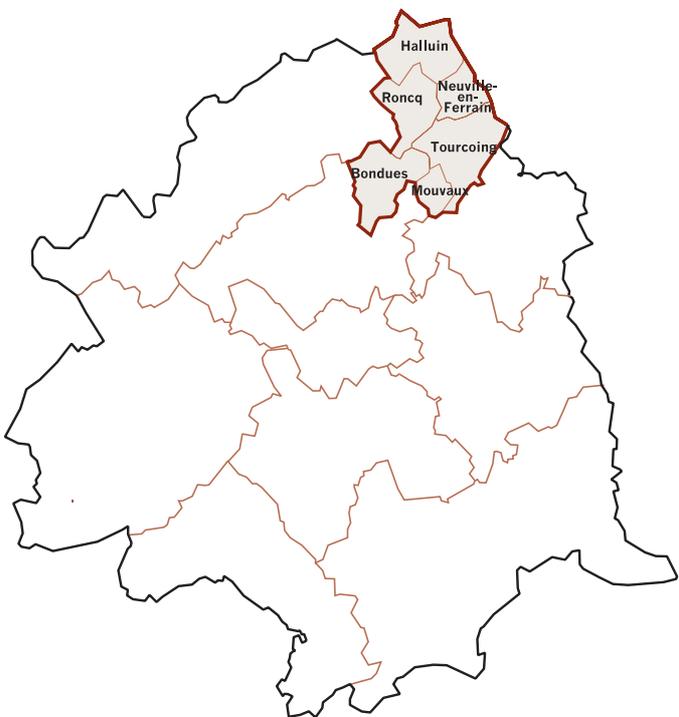
- la diversification de l'offre pour les nouvelles activités économiques. En plus des sites existants, il y a beaucoup de potentialités pour créer une grande diversité de l'offre. Parmi les nouveaux sites en ville renouvelée, on peut mentionner le site de l'Union (voir développement économique), la requalification économique et environnementale du Boulevard industriel de Tourcoing, et la restructuration pour l'accueil d'activités utilisant le réseau ferroviaire du site de la gare de Tourcoing-marchandises entre Tourcoing et Wattlelos ;

- l'amélioration de la qualité urbaine qui exige des actions permanentes sur les terrains en friche : une politique systématique de plantations, la priorité à l'aménagement qualitatif des espaces publics. La valorisation de l'eau dans la ville se fera avec le réaménagement du canal de Roubaix, avec la poursuite de celui des berges de la Lys (Halluin, Bousbecque), et la création de plans d'eau et de fontaines ;

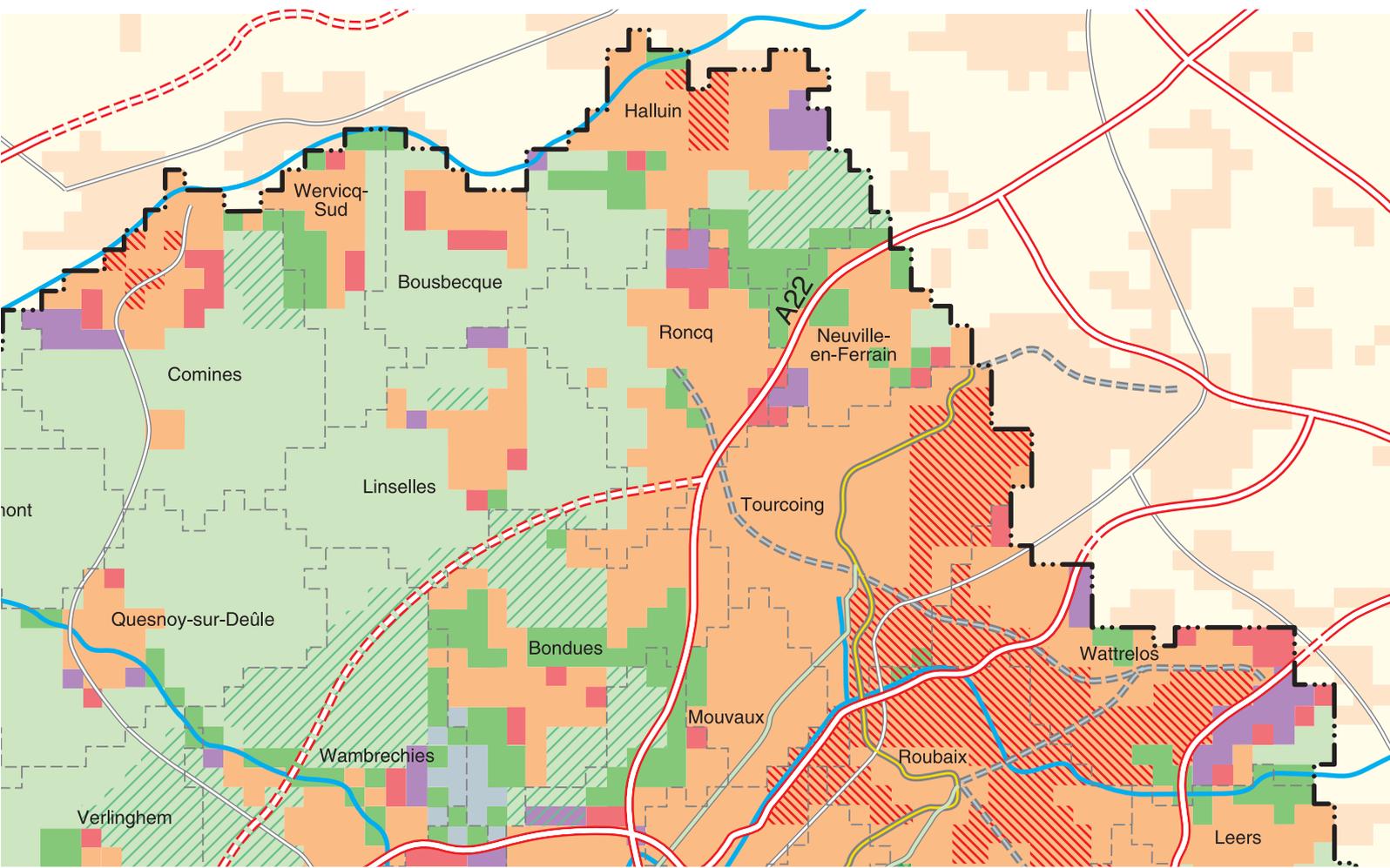
- l'amélioration de l'environnement qui se traduit essentiellement par la réalisation du parc du Ferrain, un grand parc intercommunal et transfrontalier, à partir du Mont d'Halluin, et qui se développera le long de la frontière (Halluin, Rekkem, Neuville-en-Ferrain, Mouscron). Des parcs et des squares de proximité accompagneront la requalification urbaine : notamment la création d'un nouveau parc urbain dans le site de l'Union (Roubaix - Tourcoing - Wattlelos).

Les extensions urbaines multifonctionnelles sont limitées dans le territoire tourquennois. Elles visent notamment à accompagner le processus de renouvellement urbain, comme à Halluin. Elle visent aussi à favoriser un léger desserrement résidentiel, à travers des extensions urbaines limitées à Roncq, Neuville-en-Ferrain ou Linselles.

Complément à la ville renouvelée, une politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine urbain et paysager sera également développée. Celle-ci concerne notamment le patrimoine architectural et urbain de Tourcoing, mais aussi des sites paysagers comme celui du Château de la Vigne et du Vert-Bois à Bondues, du Parc du Bois-Leurent à Roncq ou les paysages de la Vallée de la Lys.



## LE TERRITOIRE TOURQUENNOIS



<p><b>L'OCCUPATION DOMINANTE DU SOL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #f4a460; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Zone urbaine</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #e377c2; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Extension urbaine multifonctionnelle</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #9467bd; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Extension urbaine à dominante économique</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #2ca02c; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Espace à dominante naturelle et récréative</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #d62728; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Espace agricole protégé</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #1f77b4; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Aéroport</li> </ul>	<p><b>LA QUALIFICATION DE L'ESPACE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, #f4a460 2px, #f4a460 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Requalification urbaine et ville renouvelée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background: repeating-linear-gradient(-45deg, transparent, transparent 2px, #f4a460 2px, #f4a460 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Site urbain à protéger</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #d62728; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Espace boisé à préserver ou à créer</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, #2ca02c 2px, #2ca02c 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Préservation et développement de la qualité du paysage</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border: 2px solid #1f77b4; margin-right: 5px;"></span> Zone de très forte vulnérabilité de la nappe phréatique, tracé simplifié</li> </ul>	<p><b>LES INFRASTRUCTURES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px solid #f4a460; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes et voies rapides</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed #f4a460; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes et voies rapides en projet</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px solid #1f77b4; margin-right: 5px;"></span> Voies d'eau</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed #1f77b4; margin-right: 5px;"></span> T.G.V.</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px solid #2ca02c; margin-right: 5px;"></span> Tramway</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px solid #9467bd; margin-right: 5px;"></span> Métro</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed #9467bd; margin-right: 5px;"></span> Extension en site propre</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px solid #1f77b4; margin-right: 5px;"></span> Voies ferrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed black; margin-right: 5px;"></span> Frontière</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed gray; margin-right: 5px;"></span> Limite de l'Arrondissement</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; border-top: 2px dashed gray; margin-right: 5px;"></span> Limite communale</li> </ul> <div style="text-align: right;"> <p>81 ha 9 ha</p> <p>1 2,5 km</p> </div>
---	---	---	--

## ***Le développement économique***

En complément des projets économiques participant à la « ville renouvelée », le territoire tourquennois présente également plusieurs sites permettant d'accueillir de futures activités.

Les différents sites concernés sont :

- le site de l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos), localisé au cœur du Grand projet de ville de Lille Métropole, et le long du canal de Roubaix. Pôle d'excellence, ce site doit favoriser, autour d'un parc urbain paysager, l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée du domaine des technologies de l'information et de la communication, en particulier liées à l'image et aux arts graphiques. Le pôle image s'appuie sur la présence de structures existantes (le Fresnoy, le Centre régional de réalisations audiovisuelles). Des équipements structurants, d'échelle métropolitaine, voire européenne, doivent participer à l'essor de ce pôle d'excellence. La construction d'un grand équipement de type palais omnisports pour la métropole a ainsi été évoquée. L'aménagement du site de l'Union devra également porter une attention particulière au traitement des coupures urbaines créées par les grandes infrastructures de communication (VRU, voies ferrées, ...) et aux liaisons à assurer avec les quartiers d'habitation voisins ;
- le site d'activités économiques et commerciales du Petit Menin, à Neuville-en-Ferrain, Roncq et Tourcoing. Couplé à l'enjeu d'amélioration de la qualité urbaine et paysagère de l'entrée-nord de l'arrondissement de Lille (porte de Flandre), un schéma global de restructuration et de développement du site, depuis le CRT de Roncq jusqu'au centre commercial de Roncq et ses prolongements, permettra de requalifier cette partie du territoire ;
- l'extension et le réaménagement du parc d'activités de la Rouge Porte à Halluin, en améliorant son intégration dans son contexte urbain, rural et paysager transfrontalier ;
- l'amélioration des sites d'intérêt local à Tourcoing, Linselles, Halluin, Roncq ou Neuville-en-Ferrain notamment. À l'image des préconisations mises en place pour le site d'activités Valor-Parc, les parcs économiques du secteur seront bâtis de manière à favoriser

l'intégration paysagère et la conception environnementale.

## ***Les infrastructures de transport***

Les points forts de développement sont :

- le prolongement de la voie rapide urbaine sous forme de boulevard urbain, empruntant le tracé de la « route de la laine » (Roubaix -Tourcoing - Wattrelos) ;
- la création d'un demi échangeur sur l'A22 permettant au secteur de Mouvaux et Bondues d'avoir une meilleure ouverture sur la Belgique ;
- une trame de voies structurantes, de type boulevards, organisant le maillage du territoire transfrontalier. Le « boulevard nord » ira d'Halluin à Estaimpuis et sera l'épine dorsale de l'axe urbain : la liaison Tourcoing - Wattrelos est nécessaire à la mise en place de ce dispositif ;
- la création de liaisons urbaines permettant d'améliorer le fonctionnement du centre de Tourcoing : achèvement du boulevard industriel, en insistant sur son insertion dans le maillage de voirie existant et futur, liaison Tourcoing -Mouscron centre-ville (quartier de la Marlière) ;
- l'étude d'un prolongement de transport en site propre depuis la ligne 2 du métro vers la Belgique ;
- une nouvelle ligne de transport en commun en site propre doit se déployer de la gare de Tourcoing vers les quartiers nord-ouest de Tourcoing, la liaison depuis Tourcoing vers Halluin étant assurée par une ligne de bus à haut niveau de service.

## ***Le transfrontalier***

Des actions spécifiques à la dimension transfrontalière permettront de répondre à l'objectif de métropole internationale et d'améliorer l'image de celle-ci le long de cet axe transfrontalier :

- l'aménagement du parc transfrontalier du Ferrain, qui doit se déployer de part et d'autre de l'ancien poste-frontière de Rekkem ;
- la valorisation paysagère du corridor de l'autoroute de Gand (Porte de Flandres), entre Roncq et Courtrai, et cela avec deux points forts : à Rekkem, à l'emplacement de la frontière, et au Petit Menin ;
- l'amélioration des actions de requalification urbaines et économiques, des « transitions urbaines », entre Tourcoing et Mouscron d'une part, Halluin et Menin d'autre part.